



POINT FORT

Plus d'énergie pour l'énergie

focus 6/22
décembre



Reto Nause, directeur de l'énergie de la Ville de Berne, et président de la Commission de politique énergétique et climatique de l'UVS.

Inondation, cyberattaque ou accident ferroviaire: on établit régulièrement pour la région de Berne ce qu'on appelle des analyses des risques. En première place cette liste des risques se trouve depuis de nombreuses années une pandémie. Une pénurie d'énergie figure également sur cette liste. Or voici que ces deux risques se chevauchent dans l'actualité et nous placent par là devant de grands défis. Pour les surmonter, non seulement les administrations publiques, les associations, les acteurs économiques ou les organisations en charge de la sécurité, mais également la population doivent faire preuve de persévérance. En effet, ni une pandémie ni une éventuelle pénurie d'énergie n'ont un début et une fin précis. L'approvisionnement de la Suisse en énergie est actuellement stable, mais la situation est fragile et peut évoluer rapidement. Les villes sont particulièrement concernées et doivent se pencher sur des questions complexes. Mais ceci est aussi une grande chance: La chance d'investir ensemble plus d'énergie pour l'énergie!

Au plus tard depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, nous avons pris brutalement conscience qu'en matière d'approvisionnement énergétique, la Suisse est fortement dépendante de l'étranger. Peut-être trop. Afin d'éviter autant que possible la pénurie d'énergie qui nous menace, certaines

mesures d'économie d'énergie à court terme sont nécessaires. Les villes jouent à cet égard un rôle de modèle. En effet, c'est dans les zones urbaines qu'est consommée une grande partie de l'énergie et c'est donc également ici que nous pouvons obtenir un grand potentiel d'économie avec des mesures relativement douces. L'Union des villes suisses a réagi dès l'été en élaborant une liste de mesures volontaires d'économie d'énergie. Cela montre qu'une bonne collaboration et une action coordonnée ne sont pas cruciales ne sont pas cruciales uniquement pour la gestion de crise.

Malgré ces mesures à court terme, nous n'avons pas terminé nos «devoirs». Au contraire: l'enjeu consiste à nous affranchir des énergies fossiles importées et à encourager les énergies renouvelables en Suisse. Cependant, les grands projets d'infrastructure n'exigent pas seulement des investissements, mais aussi beaucoup de patience. À Berne, nous développons actuellement avec notre fournisseur de chaleur à distance de façon significative. Par ailleurs, un projet pilote pour la construction d'un réservoir géothermique est en cours. Nous augmentons ainsi petit à petit la part des énergies renouvelables dans le domaine de l'approvisionnement en chaleur. Et, de façon générale, nous devons absolument exploiter encore mieux le potentiel du soleil, du vent et de l'eau – et cela dépasse les limites du territoire municipal. En matière d'approvisionnement en énergie, nous voulons devenir non seulement plus indépendants, mais aussi plus écologiques et plus économiques. Par ailleurs, nous devons entreprendre une analyse et une élimination des risques. Ces efforts en valent la peine, car il en va de notre avenir et de celui de nos enfants.

Chère lectrice, cher lecteur,

Faut-il complètement renoncer aux illuminations de Noël ou en limiter les horaires de fonctionnement? Jusqu'à quelle température doit-on chauffer les pièces? Les lampadaires dans l'espace public vont-ils être éteints? Voici les questions auxquelles les villes doivent réfléchir actuellement.

En effet, la question de la pénurie d'énergie est sur toutes les lèvres: la Confédération a lancé une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie; la population et l'économie sont tenues de faire preuve de parcimonie dans leur utilisation de l'électricité et du gaz. Sans l'ombre d'un doute, les villes jouent à cet égard un rôle important. Fin août, l'UVS a publié une liste de possibles mesures; de nombreuses villes sont passées à l'action. Dans l'actuel numéro de «focus», nous y regardons de plus près.

Parmi les organes de coordination importants des villes, on trouve la Commission de politique énergétique et climatique (CPEC), qui réunit les directrices et directeurs de l'énergie des villes. Son président, Reto Nause (Berne), explique dans la rubrique «Point fort» l'importance des mesures prises par les villes. Nous apprenons par ailleurs quelles ont été les mesures de Lancy GE et de Fribourg et quelle est l'importance des installations sportives. Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Sommaire

Point fort 1 | Interview 2-3 | Le hème 4

DOUBLEINTERVIEW AVEC THIERRY STEIERT ET SALIMA MOYARD / 1

Les mesures d'économie d'énergie à Fribourg et Lancy



Thierry Steiert
Syndic de la Ville de Fribourg

Thierry Steiert (PS) est directeur de l'administration générale, des ressources humaines, du Service juridique et des affaires bourgeoises. Il est en outre membre du comité de l'UVS.

Salima Moyard
Maire de la Ville de Lancy

Les dicastères de Salima Moyard (PS) comprennent le social, les travaux, l'administration et la petite enfance.



Lancy et Fribourg ont annoncé des mesures d'économie d'énergie. Quelles sont les mesures les plus importantes?

S. Moyard: Pour la Ville de Lancy, elles concernent principalement le chauffage des bâtiments administratifs ou locatifs dont la commune est propriétaire ainsi que l'éclairage. Parmi ces mesures se trouvent plusieurs écogestes à appliquer au quotidien.

T. Steiert: A Fribourg, la principale est la réduction d'au moins 2 degrés de la température de chauffage dans les bâtiments administratifs, les infrastructures publiques (écoles, accueils extrafamiliaux, installations sportives, dont les piscines) et les immeubles locatifs avec une température minimale de 19 degrés à respecter. Réduire la température de chauffage est une des façons les plus efficaces d'économiser beaucoup d'énergie. D'autre part, quelque 270 lampadaires seront débranchés – temporairement ou définitivement – sur la voie publique, et il est envisagé de réduire l'intensité lumineuse des autres, quand cela est techniquement possible et uniquement lorsque la sécurité le permet.

Vous l'avez mentionné, un élément important est la réduction de la température dans les bâtiments publics. A Lancy, les bureaux et les salles de classe sont chauffés à 20 degrés, les salles de sport à 17 degrés. A Fribourg, la température minimale de 19 degrés devant être respectée. Comment ces températures ont-elles été fixées?

S. Moyard: Nous n'avons, sur cet aspect, fait qu'appliquer rigoureusement les recommandations de la task force cantonale et de l'OFSP

qui prévoient 20 degrés dans les pièces à vivre et 18 degrés dans les chambres à coucher.

T. Steiert: La Ville de Fribourg s'est, elle, basée tant sur les préconisations de l'UVS que sur celles de la Confédération. Comme nos bâtiments étaient chauffés en moyenne à 21 degrés, nous avons estimé qu'une température de 19 degrés au minimum restait acceptable et garantissait tout de même un confort suffisant.

La question des illuminations de Noël est controversée, les villes ont pris des décisions divergentes à cet égard. A Lancy, les décorations de Noël seront allumées seulement de 17h00 à 21h15. Comment la population a-t-elle accueilli cette mesure?

S. Moyard: Les quelques plaintes reçues à ce jour concernent essentiellement le chauffage. L'éclairage de Noël n'est pas encore installé (*au moment de l'interview, NDLR*), il est donc difficile de prédire les réactions de la population. Toutefois, la Ville de Lancy a souhaité conserver l'esprit des fêtes et restreindre le temps d'illuminations aux heures où elles seront le plus visibles et appréciables. Il nous a semblé que ceci constituait un compromis rationnel dans ce contexte délicat. En ce sens, les illuminations seront en fonction de 17h00 à 21h15.

«Lancy a souhaité conserver l'esprit des fêtes.» (S. Moyard)

Que fait Fribourg ?

T. Steiert: Nous avons décidé de favoriser les décorations de Noël ne nécessitant pas d'électricité. Nous allons par exemple

rendre ludique l'éclairage du sapin de Noël principal de la ville en encourageant la population à pédaler sur un vélo spécial relié à une génératrice. Nous avons aussi incité les commerçants-es et organisateurs-rices de manifestations à repenser les décorations sans recourir à l'électricité, notamment en soumettant nos subventions à cette condition. L'idée étant, bien sûr, d'économiser un maximum d'énergie sans sacrifier l'esprit des fêtes de fin d'année.

Fribourg limite l'éclairage public. Avez-vous travaillé avec certains acteurs en particulier pour préparer cette mesure, notamment pour les questions de sécurité?

T. Steiert: Nous avons la chance d'avoir récemment établi une stratégie lumière pour la ville. Les analyses effectuées dans ce cadre par nos services ont notamment permis de désigner les lampadaires dont nous pouvions nous passer, sans risque pour la sécurité. La police et des groupes cibles (femmes, personnes malvoyantes, etc.) ont d'ailleurs pu faire part de leurs besoins et de leurs préoccupations.

«Des groupes cibles ont d'ailleurs pu faire part de leurs besoins et de leurs préoccupations.» (T. Steiert)

A Lancy, l'éclairage des rues ne sera par contre pas limité. Quelle en est la raison?

S. Moyard: L'éclairage des rues est plus complexe en raison de la composante de la sécurité, notamment pour les déplacements et la circulation. A l'heure actuelle, il n'est techni-

DOUBLEINTERVIEW AVEC THIERRY STEIERT ET SALIMA MOYARD / 2

quement pas possible de diminuer l'éclairage des voies publiques et/ou de maintenir uniquement l'éclairage des passages piétons, par exemple. C'est «tout ou rien». Nous avons donc décidé, comme le Canton de Genève, de ne pas toucher cet éclairage. Néanmoins, sur le plus long terme, Lancy est commune pilote dans le cadre du programme Optimalux qui vise à tester l'extinction de l'éclairage des routes cantonales.

Lancy a communiqué son intention d'économiser 15 pour cent d'énergie. Êtes-vous sur la bonne voie? Comment mesurez-vous l'atteinte de cet objectif?

S. Moyard: Dès le lancement de notre plan de mesures, le 7 octobre, nous avons diffusé des informations spécifiques aux différents publics identifiés: personnel administratif, locataires et concierges, associations utilisatrices de nos bâtiments, régies et entreprises actives à Lancy, sans oublier un flyer tous ménages et des articles dans notre journal. Tous les acteurs ont été mobilisés, informés et sensibilisés afin de contribuer, à leur échelle, à ce défi communal. Le suivi et l'évaluation des impacts de ces mesures ont d'ores et déjà été confiés à un mandataire spécialisé.

Quel potentiel d'économie représentent les mesures de la Ville de Fribourg? Pouvez-vous mesurer l'impact réel des mesures?

T. Steiert: Les calculs sont complexes, raison pour laquelle nous suivons la situation au plus près afin de vérifier l'impact réel de ces mesures. Cela étant, au niveau du chauffage, nous estimons que la réduction de température de 2 degrés, à elle seule, nous permettra de réaliser un gain énergétique entre 1,5 et 2,5 millions de kWh par an, pour une consommation annuelle moyenne de 13 millions de kWh.

Collaborez-vous avec les milieux économiques et le commerce de détail? Sous quelle forme?

S. Moyard: Oui, nous prévoyons d'approcher les 2'000 entreprises sises sur le territoire de la Ville de Lancy car elles ont un rôle concret à jouer.

T. Steiert: Nous sommes régulièrement en discussion avec les milieux économiques, pas uniquement en raison de cette crise potentielle. Comme indiqué, nous avons par exemple soumis certaines sub-

ventions à la condition de ne pas recourir à des illuminations pour les fêtes. Nous tentons d'ailleurs de sensibiliser toute la population à cette thématique, de manière générale. Nous ne pouvons toutefois pas obliger les gens à réduire leur consommation énergétique.

«Nous ne pouvons toutefois pas obliger les gens à réduire leur consommation énergétique.»
(T. Steiert)

À Lancy, l'extinction de l'éclairage des bâtiments non-résidentiels entre 1h00 et 6h00 est obligatoire (sauf exceptions). Mais cela n'est possible qu'en vertu de la loi cantonale?

S. Moyard: Effectivement, cette obligation concerne toutes les communes genevoises grâce à la loi cantonale qui a instauré ce mécanisme fort pertinent. Or, éclairer des bâtiments non-résidentiels lorsque les rues sont désertes ou presque ne l'est pas.

Avez-vous une marge de manœuvre légale à ce sujet à Fribourg?

T. Steiert: Nous n'avons pas de base légale permettant d'imposer de telles mesures, mais nous préférons de toute façon inciter plutôt que contraindre.

Vous souhaitez encourager les acteurs privés à faire des économies. Quelles sont vos impressions? Est-ce que cela fonctionne?

S. Moyard: Il s'agit d'une mesure avant tout cantonale que la Ville de Lancy relaie auprès des acteurs locaux. Pour l'instant, nous ne constatons pas de changement significatifs mais nous restons confiants. En outre, la Ville de Lancy, a souhaité aller un peu plus loin que les prescriptions cantonales en encourageant les entreprises à éteindre ou réduire l'éclairage de leurs vitrines dès la fermeture.

T. Steiert: À la Ville de Fribourg, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions. Reste que les acteurs privés semblent prêter une oreille attentive aux recommandations, qu'elles viennent de nous ou de la Confédération. En outre, si le grand public accepte de faire un effort, l'incitation sera d'autant plus forte pour les entreprises.

De façon générale, quelles sont les réactions des employés et de la population de la ville?

S. Moyard: Le personnel de l'administration joue le jeu et a réservé un bon accueil aux initiatives du Conseil administratif pour faire face à cet enjeu. Les locataires des immeubles dont la commune est propriétaire ont également compris la démarche et les plaintes ont été peu nombreuses. Par chance, nous vivons un automne particulièrement clément d'un point de vue météorologique. La température des bassins, y compris scolaires, a constitué le principal motif de mécontentement des usagers et usagères. En effet, les communes genevoises ont fixé à 26° la température en bassins intérieurs, soit un degré et demi de moins qu'à l'accoutumée à Lancy.

Et pour le cas unique de la piscine de Margnac, qui est, en Suisse, la seule piscine en plein air ouverte en hiver, le Conseil administratif a opté pour un compromis: maintenir la piscine ouverte durant l'hiver et la chauffer exclusivement au moyen d'une chaufferie à pellets, permettant de supprimer le chauffage au gaz. Avec ce procédé, la température maximale possible était de 20 degrés. Certes la différence est importante entre 20 et 26 degrés mais cela reste moins froid que le lac Léman qui connaît de nombreux adeptes en hiver. Les mois à venir nous diront si ce compromis entre pratique du sport et économies d'énergie trouve son public.

«Les mois à venir nous diront si ce compromis entre pratique du sport et économies d'énergie trouve son public.» (S. Moyard)

T. Steiert: A Fribourg, il y a toutes sortes de réactions: certaines personnes comprennent très bien les enjeux, d'autres se montrent plus sceptiques. Nous avons dû rassurer des parents d'élèves en rappelant que les températures réduites ne constituent pas un risque pour la santé des enfants. Des gens se montrent parfois dubitatifs quant aux effets de petites mesures d'économie d'énergie, alors que ce sont les grandes entreprises qui consomment le plus. Mais les petits ruisseaux forment les grandes rivières et chaque effort compte – bien au-delà de cette crise énergétique, d'ailleurs. L'énergie qui pollue le moins est celle qu'on n'utilise pas. Si cette crise nous permet de prendre de bonnes habitudes, ce sera positif.

LE THÈME

L'ASSS et les défis énergétiques

Les installations sportives recèlent un grand potentiel d'économie d'énergie tout en assumant une fonction importante pour la santé et la cohésion sociale. C'est pourquoi il est important de ne pas fermer d'installations. C'est ce qu'écrit Sébastien Reymond, secrétaire général de l'association faîtière des offices des sports et des exploitant-e-s d'installations sportives (ASSS).



Sébastien Reymond

Secrétaire général de
l'Association suisse des
services des sports (ASSS)

Créée il y a plus de 40 ans, l'Association suisse des services des sports (ASSS) est l'association faîtière des services des sports des villes et des communes ainsi que des exploitants d'installations sportives. Elle a pour rôles principaux la mise en réseau de ses membres ainsi que la défense de leurs intérêts auprès des instances nationales.

Après la pandémie du COVID-19, la situation actuelle – relative aux risques liés à l'approvisionnement énergétique – est un nouveau défi majeur pour la promotion du sport et de l'activité physique. Depuis de nombreuses années, les services des sports et les exploitants d'installations sportives ont engagé une importante transition et s'investissent en faveur d'un développement durable, notamment en plaçant l'efficacité énergétique au cœur de leurs réflexions. Avec plus de 30'000 équipements qui couvrent le territoire national, la Suisse bénéficie d'une grande densité d'installations sportives et ces dernières sont – dans leur ensemble – d'importantes consommatrices d'énergie. Que ce soit dans la planification, la construction ou l'exploitation, de multiples mesures sont systématiquement mises en place par les villes et les communes suisses afin de diminuer leur empreinte écologique. Force est de constater que le risque de pénurie énergétique que nous vivons actuellement pousse à améliorer et accélérer le processus de transition engagé.

Éviter les fermetures d'installations sportives

L'exploitation des installations sportives est une condition cadre pour la promotion du sport et de l'activité physique. Ces infrastructures accueillent en Suisse des milliers d'utilisateurs par jour, assurant ainsi leurs

fonctions de cohésion sociale et de promotion de la santé. De surcroît, leur rôle est encore plus essentiel pour les jeunes et les adolescents. Outre les conséquences sanitaires et sociales, la fermeture complète des installations sportives engendrerait de nombreuses complications et des dégâts structurels des bâtiments. Ainsi, il est essentiel de coordonner nos efforts afin que les infrastructures sportives puissent rester ouvertes.

En collaboration avec de nombreuses organisations, l'ASSS – qui coopère aussi avec l'Union des villes suisses sur les questions énergétiques – a établi une liste de mesures simples en lien avec l'exploitation des infrastructures sportives. Les exploitants peuvent mettre en œuvre ces actions avant l'apparition d'une situation de pénurie. Il s'agit d'un catalogue de mesures volontaires et préventives qui n'a que peu de conséquences sur les prestations offertes aux utilisateurs. Par ailleurs, ces mesures n'entraînent que de manière minimale le confort des utilisateurs tandis qu'elles permettent des économies d'énergie substantielles.

Installations sportives: les mesures d'économie énergétique

Parmi les actions proposées, certaines sont applicables à toutes les installations sportives comme la suppression de tous les appareils électriques dont on peut se passer, la vérification et l'enregistrement des données énergétiques, la contrôle et l'entretien des parties techniques afin d'exclure les erreurs d'installation, la réduction de l'intensité lumineuse ou la sensibilisation des utilisateurs. Parallèlement, la diminution des températures dans les installations sportives est un levier important pour les économies d'énergie et notamment la diminution de la température de l'eau dans les piscines publiques à 27 degrés – pour les bassins d'apprentissage à 30 degrés – alors que la température de l'air peut être adaptée à 1,5 à 2,0 degrés au-dessus de la température de l'eau. Tout comme les piscines, les salles de sport peuvent également être sujettes à une diminution de la

température. Ainsi, l'ASSS et ses partenaires recommandent une cible comprise entre 16 et 17 degrés.

Finalement, les patinoires artificielles peuvent aussi participer aux diminutions de consommation énergétique en appliquant certaines mesures lors de leur exploitation comme éviter les rayonnements ou optimiser l'épaisseur de la glace. La situation actuelle est également l'occasion de se questionner sur l'influence du changement climatique pour l'exploitation des installations sportives, et notamment des patinoires qu'elles soient couvertes ou en plein air. Les périodes de mise en glace ainsi que les dates de reprises des championnats de hockey sur glace doivent aujourd'hui être adaptées aux évolutions du climat.

Les exploitants d'installations sportives sont conscients de leur rôle et du levier qu'ils représentent dans la lutte contre la crise énergétique. La situation actuelle liée à l'approvisionnement énergétique doit permettre aux services des sports des villes et des communes – en collaboration avec les instances nationales et les fédérations sportives – de mettre en place des solutions durables afin de limiter au maximum l'empreinte écologique des installations sportives tout en garantissant leur accès.

www.assa-asss.ch/energie

Économies d'énergie dans les villes

La menace d'une pénurie d'électricité et de gaz préoccupe les villes: elles assument leurs responsabilités et se préparent à une éventuelle pénurie d'énergie. Par conséquent, l'UVS soutient la campagne de sensibilisation de la Confédération et est membre de l'Alliance pour les économies d'énergie. Les directrices et directeurs des villes de l'énergie échangent régulièrement entre eux, notamment au sein de la Commission de politique énergétique et climatique (CPEC). La commission a élaboré une liste indiquant dans quelle mesure les villes elles-mêmes peuvent montrer l'exemple, prendre leurs responsabilités et économiser de l'énergie.

Communiqué de presse du 31 août

Impressum:

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne. Téléphone: 031 356 32 32, www.uniondesvilles.ch. S'abonner à «focus»: info@staedteverband.ch

Réaction UVS: Véronique Bittner-Prieze, Martin Flügel, Marc Moser, Lionel Weber. Traduction: wordup. Images: Titee page 1: Rolf Siegenthaler; portraits pages 1, 2 et 4: mäd.